

Azuré du mélilot

Polyommatus dorylas

(Denis & Schiffermüller, 1775)

Famille Lycaenidae

Sous-famille Polyommatinae

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Vulnérable

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	NT
	France	NT
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Vue inférieure de l'azuré du mélilot (J.-F. MARADAN, 2011)

Description et risque de confusion



Vue supérieure d'une femelle d'azuré du mélilot (J.-F. MARADAN, 2010)

Les ailes de cet azuré sont d'un bleu turquoise profond chez le mâle et présentent une fine bordure noire. La femelle a le dessus brun, très rarement suffusé de bleu. Le dessous des quatre ailes est grisâtre, clair, identique chez les deux sexes et caractéristique : les dessins marginaux sont très réduits et sont remplacés par une large bande blanche.

Ecologie et biologie

L'azuré du mélilot fréquente les stations chaudes, rocailleuses et à végétation éparse et maigre.

En Valais (Suisse), il est typique des associations thermophiles à buissons, sur sous-sol rocheux ou graveleux. L'espèce fréquente aussi les tranchées de chemins forestiers bien ensoleillées, les bancs de graviers légèrement végétalisés, les ruisseaux et les terrains instables pierreux.

Elle est également présente dans les prés, les pâturages maigres et les couloirs d'avalanche en montagne. Elle peut être rencontrée de 600 à 2 000 mètres d'altitude.

Les adultes volent en deux générations sur les stations de basse altitude (mai à septembre), et en une seule en altitude (juillet à mi-août).

La plante hôte de l'azuré des mélilots est l'anthyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria*). La femelle fixe ses œufs à la base de la plante,

sur les pousses centrales ou sur d'autres parties, très près du sol. Elle pond également sur le calice des fleurs.

Les adultes, floricoles, butinent assidûment les fleurs, avec une préférence pour les centaurées (*Centaurea sp. pl.*), le thym (*Thymus sp. pl.*), l'hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*) et d'autres légumineuses.



Anthyllide vulnérable, plante-hôte de l'azuré du mélilot (Y. FERREZ, 2006)



La Chaux Sèche (Bellefontaine, 39), site de reproduction de l'azuré du mélilot (P. JACQUOT, 2010)

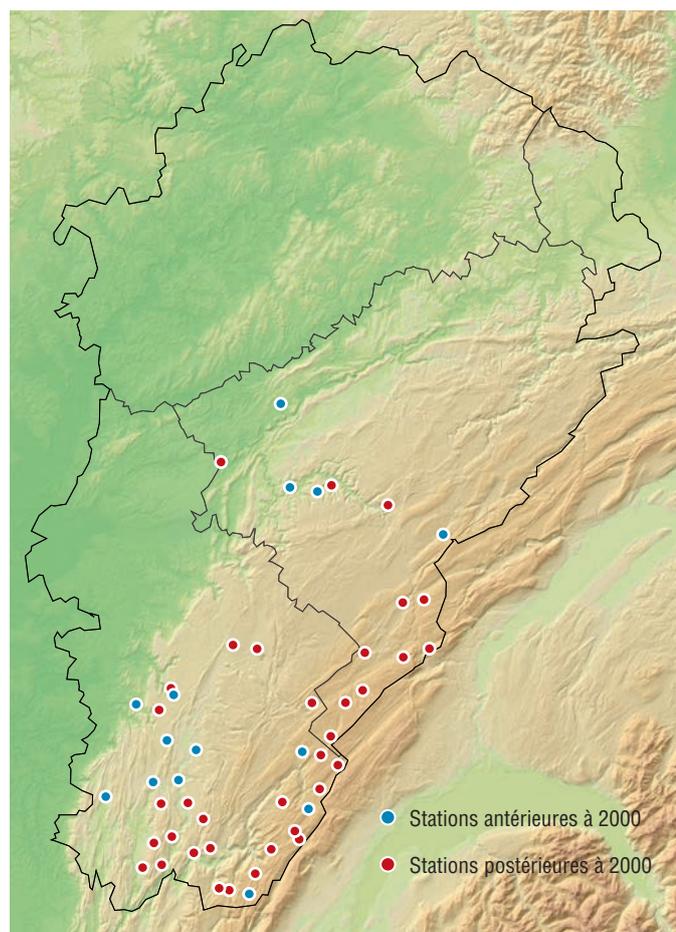
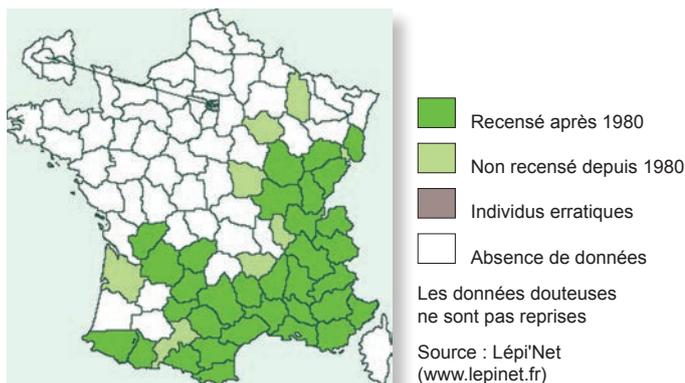
(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

En France, cette espèce est généralement localisée, peu abondante, et essentiellement présente dans le quart sud-est. Elle est en forte régression dans le nord et l'ouest. Disparue de Belgique et du Luxembourg, elle est gravement menacée dans les stations suisses de basse altitude.

En Franche-Comté, l'azuré du méliot se répartit principalement du Premier plateau jurassien au Jura plissé.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

En France, l'azuré du méliot est considéré comme quasi menacé. Il est d'ailleurs vulnérable en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, il est également vulnérable.

Il est principalement menacé par l'excès de pacage, la fumure et la fermeture du milieu. L'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles met donc en péril ses populations, principalement en raison de la disparition de sa plante-hôte et de ses plantes nourricières.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Pour le maintien des populations d'azuré du méliot, il est indispensable de conserver ou favoriser des habitats fleuris et gérés de manière extensive. Tout amendement est à proscrire.

La gestion des biotopes par la mise en place d'un pâturage extensif est une solution envisageable. Les chargements appliqués devront cependant être très faibles pour éviter un enrichissement du milieu. Il conviendrait également de préserver les lisières, clairières et chemins forestiers en évitant leur entretien excessif (rectification, fauche répétée...).

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénopé, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.